

COOPERATION MAROC-PAYS DU GOLFE EN AFRIQUE
4^{ème} EDITION DU FORUM GULF INVEST
CASABLANCA, 28-29 NOVEMBRE 2014

M. Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général, Institut Royal des Etudes Stratégiques

- Les relations du Maroc avec les pays du CCG évoluent dans le cadre d'un partenariat stratégique, qui ouvre des perspectives de coopération prometteuses dans plusieurs domaines, tels que définis dans le plan d'action pour la période 2012-2017 conclu entre les deux parties, en novembre 2012 à Manama¹.
- Outre l'opportunité d'approfondir leur partenariat stratégique, le Maroc et les pays du CCG gagneraient à élargir le champ de leur coopération à l'Afrique dans le cadre d'une coopération triangulaire, gagnant-gagnant, dans tous les domaines : politique, économique, commercial et culturel.
- La présente communication est articulée autour de trois axes interdépendants :
 - Le premier axe met en relief la portée stratégique de l'Afrique en tant qu'enjeux mondial et espace idoine pour le déploiement de la coopération triangulaire.
 - Le second axe traite des atouts dont disposent les deux parties et des opportunités qu'elles pourraient mobiliser moyennant le renforcement de leur coopération en Afrique.
 - Le troisième axe suggère quelques actions pour concrétiser les opportunités de coopération entre le Maroc et les pays du CCG en Afrique.

I. L'AFRIQUE : UN ENJEU STRATGIQUE MONDIAL ET UN ESPACE IDOINE POUR LA COOPERATION TRIANGULAIRE

- Le continent africain est devenu, durant les deux dernières décennies, un enjeu stratégique mondial et un espace de compétition entre les entreprises étrangères appuyées par leurs Etats :
 - **Un réservoir de matières premières et de ressources naturelles**, avec une part importante dans les réserves mondiales de certains minerais stratégiques : phosphates 81%, diamants 58%, cobalt 49%, chrome 43%².
 - **Un potentiel nourricier important**, avec près de 600 millions d'hectares de terres arables non cultivées, soit la moitié des terres fertiles à l'échelle internationale³. Le phénomène du land grabbing en Afrique atteste de cette réalité.

¹ Il s'agit des secteurs suivants : l'agriculture et la sécurité alimentaire, les transports, les télécommunications, les énergies renouvelables, le tourisme, l'enseignement et la recherche scientifique, les médias, la jeunesse et les sports, la coopération judiciaire.

² Source : Crédit Suisse, mai 2013

- **Une terre d'investissements**, en évolution, davantage orientée vers les marchés locaux, compte tenu des avancées réalisées accomplis en matière de rattrapage économique des pays africains et d'émergence de la classe moyenne.
- ✓ **Un potentiel de marché prometteur.** La part de la population dont le revenu annuel par ménage se situant entre 5000 et 20000 dollars représentait 29% en 2000 et pourrait atteindre 40% en 2020⁴.
- ✓ **Des besoins significatifs en termes d'investissements dans le domaine des infrastructures.** Pour combler son déficit en infrastructures, l'Afrique aurait besoin d'investissements de près de 360 milliards de dollars d'ici 2040⁵.
- Le continent africain constitue également un espace où se déploie une intense coopération triangulaire, impliquant les pays développés et de plus en plus les pays émergents d'Asie, dont notamment la Chine et l'Inde.
- Considéré à juste titre en tant que profondeur stratégique du Royaume, l'Afrique constitue une priorité de la stratégie de positionnement international du Maroc. La coopération avec le continent jouit de l'engagement effectif, porté par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, en faveur du développement et de la stabilité du continent.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI avait souligné à Abidjan le 24 février 2014, devant le Forum économique ivoiro-marocain, que « *l'Afrique ne doit pas rester otage de son passé, ni de ses problèmes politiques, économiques et sociaux actuels. Elle doit regarder l'avenir avec détermination et optimisme, en exploitant tous ses atouts et ses potentialités* ».

II. ATOUTS ET OPPORTUNITES DE COOPERATION ENTRE LE MAROC ET LES PAYS DU GOLFE EN AFRIQUE

- Le Maroc et les pays du CCG pourraient forger les bases d'un partenariat privilégié en Afrique. Ce partenariat pourrait s'appuyer sur les multiples atouts dont dispose les deux parties.

En ce qui concerne le Maroc, les principaux atouts portent principalement sur les aspects suivants :

- **Le statut de hub régional au carrefour des marchés intercontinentaux** sur le plan économique et financier, des transports et, à terme, dans le domaine de la recherche-développement et de l'innovation.
- **La richesse et la diversité du cadre de coopération avec les pays d'Afrique**, (près de 500 accords de coopération dans de multiples domaines, avec plus de 40 pays, depuis le début des années 2000

³ Banque Africaine de Développement, 2012

⁴ Mckinsey Global Institute.

⁵ Dakar Financing Summit, Juin 2014

- **La présence économique active, notamment en Afrique de l'Ouest :** investissements privés marocains dans le secteur bancaire, les Télécommunications et les BTP ; implication des opérateurs publics marocains dans des projets de développement tels que l'électrification rurale, l'eau et l'agriculture...
- **L'expérience positive du Maroc en matière de coopération au développement** avec les pays de l'Union européenne et avec certaines agences internationales de renom, dans le cadre de la coopération triangulaire en Afrique.

De leur côté, les pays du CCG disposent de plusieurs atouts dont notamment :

- **L'assise financière importante,** couplée à une stratégie de diversification économique dynamique au profit de secteurs porteurs dont notamment les infrastructures, les télécommunications et les services financiers.
 - **L'expertise en matière de gouvernance du secteur des ressources naturelles,** notamment dans le domaine pétrolier et gazier.
 - **L'expérience dans le domaine de développement en Afrique,** notamment à travers les actions menées par certaines institutions telles que le « *Koweït Fund for Arab Economic Development* », le Fond d'Abu Dhabi pour le Développement, le Fond Saoudien pour le Développement ou encore l'aide au développement accordée par le Qatar aux pays d'Afrique.
- Sur la base de ces atouts, le Maroc et les pays du CCG pourraient mobiliser d'innombrables opportunités en Afrique :
 - **Dans le domaine de la finance :** La dimension régionale offerte par « Casablanca Finacial City », notamment en direction des marchés africains, pourrait constituer un vecteur d'attraction des capitaux du Golfe en quête de placements rentables, surtout dans le contexte actuel marqué par la persistance de la crise mondiale.
 - **Dans le domaine des infrastructures :** l'expérience acquise par le Maroc et les capacités de financement des pays du Golfe pourrait être mobilisées pour piloter des projets communs en Afrique, en quête d'investissements dans ce secteur.
 - **Dans le domaine de la sécurité alimentaire :** le potentiel nourricier du continent africain et l'expertise marocaine dans le cadre du Plan Maroc Vert, conjuguées aux capacités de production de l'OCP dans le domaine des engrais pourraient contribuer à l'effort de la sécurité alimentaire du continent, voire même à l'échelle mondiale.
 - **Dans le domaine de l'énergie :** le secteur des énergies renouvelables, de par son potentiel économique et ses effets environnementaux positifs, pourrait constituer créneau porteur pour la coopération entre le Maroc et les pays du CCG en Afrique.

- **Dans le domaine de la coopération au développement** : l'expertise de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale et celles des Institutions similaires relevant des pays du CCG pourraient se conjuguer en vue d'une meilleure efficacité de l'aide au développement en Afrique (assistance technique, formation-éducation, activités génératrices de revenus dans les zones rurales...).

III. QUELQUES LEVIERS STRATEGIQUES POUR CONCRETISER LES OPPORTUNITES DE COOPERATION MAROC-PAYS DU GOLFE EN AFRIQUE

- Dans le but de saisir ces opportunités, le Maroc et les pays du CCG devraient œuvrer activement en faveur de :
 - **L'approfondissement des liens entre les hommes d'affaires marocains et ceux des pays du CCG**, à travers la mise en place d'un système incitatif, propice au développement de joint-ventures, et d'un cadre réglementaire adéquat favorisant une plus grande protection des investissements.
 - **La mise en place d'un Forum annuel Maroc-Afrique-CCG** qui pourrait s'ériger en tant que rendez-vous de référence et de plateforme d'échange réunissant les acteurs publics, les opérateurs privés et les acteurs de la société civile impliqués dans les projets de développement relevant des trois parties.
 - **Le recours à une stratégie de communication proactive du Maroc et des pays du CCG en direction de l'Afrique** pour renforcer leur image de marque, notamment au niveau de certaines régions où la présence marocaine est encore limitée.
- Parallèlement à ces actions qui touchent directement le potentiel à mobiliser en commun en Afrique, le Maroc et les pays du CCG gagneraient à relayer leur coopération en mettant à contribution les acteurs non gouvernementaux, à travers :
 - **la promotion des échanges culturels et le développement du dialogue entre acteurs de la société civile** et ce, pour créer des relais additionnels à la coopération officielle.
 - **le rapprochement entre think tanks marocains et ceux des pays du CCG** pour faire évoluer la réflexion sur les grandes questions régionales et internationales qui interpellent les deux parties. Outre les think tanks indépendants, il serait utile de mettre en correspondance les think tanks adossés aux sphères décisionnelles respectives du Maroc et des pays du CCG.